



Demande de dispense du stage de préparation à l'installation

La loi du 23 décembre 1982 modifiée par la Loi du 18 juin 2014 fait obligation à tout futur chef d'entreprise artisanale, de suivre un Stage de Préparation à l'Installation préalablement à son inscription au Répertoire des Métiers.

Une dispense peut être accordée sous certaines conditions par le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Le demandeur a obligation de fournir les justificatifs cités pour permettre au Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude d'instruire le dossier.

M Mme

Nom :Prénom :Né(e) le :/...../.....

Adresse :

Code postal :Ville :Téléphone.....

Activité envisagée :e-mail :@.....

Demande à être dispensé(e) de suivre le stage de préparation à l'installation pour le(s) motif(s) suivant(s) :

Est titulaire :

- o D'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau III comprenant une formation en Economie et gestion d'entreprise ⇒ *joindre copie du diplôme*
- o D'un brevet de Maîtrise délivré par une Chambre de Métiers et de l'Artisanat ⇒ *joindre une copie du diplôme*
- o Du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi (loi n°95-96 du 20/01/1995) ⇒ *joindre la copie attestant de la réussite à l'examen ou copie du certificat.*

Justifie de 3 années d'inscription :

- o Au Répertoire des Métiers en tant que Chef d'entreprise ⇒ *joindre un extrait d'immatriculation ou de radiation du Répertoire des Métiers*
- o Au RCS en tant que chef d'entreprise ou dirigeant de société ⇒ *joindre deux documents à 3 ans d'intervalle (Kbis, procès verbal de nomination, publication légale)*
- o Exercice d'une activité libérale ou agricole ⇒ *joindre justificatif d'affiliation au régime d'assurance maladie spécifique*
- o Cotisation à une caisse de retraite de cadres dirigeants ou administratifs ⇒ *joindre une attestation d'affiliation (relevé de points)*

<p><u>Demande faite le :</u></p>	<p>Signature du demandeur :</p>
<p><u>Décision de la CMA 11 :</u> Le :</p> <p><input type="checkbox"/> Refus</p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable</p>	<p>Signature pour accord du Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude</p>

Attention : Ce document ne dispense pas de remplir les autres conditions nécessaires à l'inscription au Répertoire des Métiers.